

Débat sur la création d'un marché alimentaire de produits frais dans le quartier des Halles

(extrait du débat du conseil de quartier des Halles du 9/10/2002)

J.-F. Legaret a ouvert le Conseil de quartier, à la surprise générale, en abordant le thème du marché alimentaire, pourtant non prévu à l'ordre du jour. Il a ajouté qu'ACCOMPLIR avait organisé un vide-grenier qui avait rencontré un vif succès et que cette association avait lancé une pétition pour un marché alimentaire qui a recueilli 875 signatures. Il a immédiatement passé la parole à Gilles P pour présenter la demande d' ACCOMPLIR.

G. Pourbaix (ACCOMPLIR) :

- La demande pour un marché alimentaire de produits frais est forte, comme l'attestent les 875 signatures recueillies en 2 jours. Nous allons continuer notre effort aux cours des deux prochains week-ends.
- Les commerces de bouche disparaissent un à un.
- La rue Montorgueil n'est pas un marché et les échos recueillis sont très mauvais : prix, choix et accueil.
- La création d'un marché alimentaire est une nécessité pour l'ensemble du quartier.

J.-F. Legaret :

- Cette demande date des élections municipales

A. Le Garrec :

- Elle correspond à la disparition progressive des commerces de bouche.
- Le marché n'est pas un phénomène de mode mais une nécessité.

J.-F. Legaret :

- Le besoin d'un marché est évident.
- La création d'un marché relève des compétences de la Mairie de Paris et du Conseil de Paris.
- La loi Sapin prévoit une délégation de service public : la Ville de Paris confie la gestion des marchés à des entreprises privées après appel d'offres.
- Le seuil critique pour qu'un marché fonctionne est de 20 marchands au minimum. Un marché nécessite des aménagements: livraisons, stationnement de véhicules...
- Le Conseil de Paris a réintroduit le 1^{er} arrondissement dans la liste des arrondissements susceptibles d'avoir un marché alimentaire.
- Les demandes pour un marché dans l'Est et dans l'Ouest de l'arrondissement ont été relayées par la Mairie du 1^{er} vers L. Cohen-Solal.

M. Chavonnet (Association de défense des riverains, rue de la Ferronnerie) :

- Il y a un manque d'hygiène évident sur le Salon de la Gastronomie qui s'est tenu place des Innocents : on voyait courir des rats pendant la nuit.

M. Fellous (adjoint de L. Cohen-Solal) :

- Il regrette que cette discussion sur les marchés alimentaires n'ait pas figuré à l'ordre du jour, car il aurait apporté son dossier.
- La seconde étude de faisabilité sur la création d'un marché place du Marché Saint-Honoré a montré, contrairement à la première, que l'opération était envisageable. Les métrages sont déjà calculés.
- Il est surpris d'apprendre que l'Est de l'arrondissement est également demandeur d'un marché, car la demande de la Mairie du 1^{er} a toujours été d'un marché à l'Ouest. Il prend note de cette nouvelle demande.

- La création d'un marché à l'est de l'arrondissement pose un problème de localisation : où l'implanter ?